



Publié le 29 avril 2025

## Délibération du Conseil Municipal du 28 avril 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 12

Pouvoirs : 3

Votants : 15

Date de Convocation du Conseil Municipal :

18 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit avril à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 16 juin 2024, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Diogène BATALLA, Alain BENISTY, Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Rémi BROSSIER, Etienne DUVAL, Albane GENIN, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Karine LORENZO, Léo MOLINIE et Frédérique MOULIGNEAU.

Excusés : Véronique BOUCHARD, Olivier CHAMBE, Raphaël DELOIN (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON), Elvine LEON, Sandra LEZIN, Caroline MIRANDA (pouvoir donné à Frédérique MOULIGNEAU) et Chani PETIT (pouvoir Evelyne GIRARDON).

### **2025-26 Délibération relative à l'attribution d'un marché de travaux relatif à la rénovation énergétique de l'espace omnisport et culturel François Baraduc**

**Rapporteur : Jean-Pierre BLANCHARD**

L'espace omnisport et culturel François Baraduc est utilisé par des associations en semaine pour des cours et animations diverses tout au long de l'année. Il est loué à des particuliers pour des manifestations privées les week-ends. La commune peut également organiser des évènements publics.

Ce bâtiment est soumis au décret tertiaire. A ce titre, la commune doit réaliser une amélioration des performances énergétiques. Il est donc proposé de remplacer l'ensemble des menuiseries extérieures de la partie haute effectuer un relamping complet, installer une pompe à chaleur et d'en profiter pour réaliser quelques embellissements intérieurs, consistant principalement en des reprises de peinture.

La rénovation énergétique du bâtiment se concentre sur la partie du rez-de-chaussée (accès par la route de Bel Air) :

- un hall d'entrée avec des vestiaires et un bar ;
- une grande salle type gymnase ;
- une petite salle appelée « salle de réception » ;
- une pièce appelée « office » ayant un évier, un réfrigérateur grande capacité et des plans de travail ;

- un espace appelé salle de danse ;
- des vestiaires ;
- un local pour le TGBT ;
- un espace sanitaires homme/femme.

La maîtrise d'œuvre est assurée en interne. 4 lots sont ainsi proposés :

- lot 1 : menuiseries extérieures aluminium ;
- lot 2 : aménagements intérieurs ;
- lot 3 : électricité ;
- lot 4 : chauffage – ventilation – climatisation - plomberie – sanitaires.

Ce projet a été évoqué en comité consultatif « bâtiments » le lundi 7 octobre 2024 et en commission générale le 28 avril 2025.

Les associations ont été consultées et cette rénovation correspond à leurs attentes.

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée selon les articles R 2123-1 et suivants du Code de la Commande publique.

Le planning prévisionnel des travaux est de 6 mois, de juillet à décembre 2025.

Le montant total de ce marché de travaux a été estimé à 558 000 € HT.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

CONSIDERANT la nécessité d'attribuer le marché de travaux pour réaliser la rénovation énergétique de l'espace omnisport et culturel François Baraduc ;

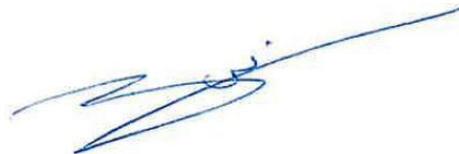
**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- **D'AUTORISER** l'attribution du marché de travaux pour la rénovation énergétique de l'espace omnisport et culturel François Baraduc selon l'allotissement présenté ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce marché ;
- **DE PRECISER** que les crédits sont prévus en investissement au budget 2025.

Le Maire  
Diogène BATALLA

A blue ink signature of Diogène Batalla, written over a circular official stamp of the commune of Aurillac. The stamp contains the text 'AURILLAC' and '1808'.

La secrétaire de séance  
Isabelle BONNET

A blue ink signature of Isabelle Bonnet, written in a cursive style.